

## 9.2 Ratios des transports et entreposage

Avec un taux d'exportation de 24 %, le secteur des transports et de l'entreposage se situe en 2015 dans une position intermédiaire entre les services (11 %) et l'industrie (34 %). Souvent implantées sur les marchés étrangers, les entreprises de 250 salariés ou plus assurent les quatre cinquièmes des exportations et exportent 31 % de leur production. Les activités les plus ouvertes sur l'étranger sont le transport aérien (avec un taux d'exportation de 87 %) et le transport par eau (85 %), ce dernier étant davantage tiré par le transport de fret (89 %) que par celui de passagers (57 %). En revanche, à l'exception des exportations du transport ferroviaire de fret (13 %), les activités d'exportation du transport terrestre (3,7 %), et celles de poste et de courrier (1,9 %) principalement destinées au marché domestique, ne représentent qu'une part très marginale de leur chiffre d'affaires. L'entreposage et les services auxiliaires de transport occupent une meilleure position à l'exportation (19 %).

La production est plus intégrée dans les transports que dans l'ensemble de l'économie, avec un taux de valeur ajoutée de 41 % (contre 28 %). Ce **ratio** est très élevé dans le secteur de la poste et du courrier (80 %), activité de main-d'œuvre faiblement consommatrice d'intrants, et, dans une moindre mesure, dans les transports terrestres (46 %). *A contrario*, la production est peu intégrée dans les services internationalisés, car une partie de la chaîne de valeur se réalise hors de l'Hexagone : transport par eau (8 %) et aérien (31 %). L'essentiel des consommations intermédiaires sont des services (88 % du total). Les achats de matières premières et autres approvisionnements (10 %) sont surtout le fait des activités consommatrices de carburants : transports terrestres (13 %), aériens (14 %) et par eau (12 %).

En 2015, le taux de marge des entreprises de transports et d'entreposage fléchit par rapport à l'année précédente (25,7 % contre 27,0 %) et se place à un niveau légèrement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (27,0 %). Toutefois, cette érosion n'est pas uniforme. En effet, si le taux de marge baisse

de deux points dans les transports terrestres (19 % contre 21 %) et de quatre points dans les transports par eau (25 % au lieu de 29 %) et l'entreposage (45 % après 49 %), il augmente de neuf points dans les transports aériens (13 % contre 4 %), du fait d'une amélioration des marges des transports aériens de passagers, et de deux points dans les activités postales (7 % au lieu de 5 %). Paradoxalement, ce recul du taux de marge moyen coïncide avec une hausse du taux de marge médian, quelle que soit la taille des entreprises : ce dernier progresse de 1,4 point pour les unités de 250 salariés ou plus, de 1,1 point pour celles de 0 à 9 salariés et de 1 point pour celles de 10 à 249 salariés.

En 2015, la rentabilité économique de l'ensemble des transports demeure pratiquement inchangée (6,0 %, soit une baisse de 0,3 point), malgré une nette hausse de ce ratio dans le transport aérien (+ 6 points). La rentabilité économique des grandes unités diminue en moyenne (- 0,4 point), mais leur **médiane** progresse légèrement (+ 1,4 point).

L'investissement s'élève à 23 milliards d'euros dans le secteur des transports et de l'entreposage en 2015, niveau quasiment identique à celui de 2014. Il s'accroît dans les transports aériens (+ 11 %) et baisse dans l'entreposage (- 9 %). Supérieur de plus de huit points à la moyenne de l'économie marchande, le taux d'investissement recule de plus d'un point par rapport à 2014 (26,5 % après 27,8 %). L'effort d'investissement se concentre dans deux activités : les services auxiliaires de transports terrestres (55 % du total) et les transports terrestres (31 %), essentiellement de voyageurs (20 %).

Les transports et l'entreposage sont des activités peu féminisées (26 % contre 37 % dans le secteur principalement marchand), surtout dans les transports terrestres. Leur main-d'œuvre est plus âgée que la moyenne ; les personnes de 50 ans ou plus sont particulièrement nombreuses dans les activités de poste et de courrier (42 % au lieu de 27 % dans le secteur principalement marchand). ■

### Définitions

**Ratios, médiane, quartile** : voir *annexe Glossaire*.

# Ratios des transports et entreposage 9.2

## 1. Ratios des transports et entreposage selon les secteurs en 2015

	Organisation et débouchés de la production				Ratios de rentabilité	
	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique	Taux d'investissement	Taux de marge	Taux de rentabilité économique
	en %	en %	en milliers d'euros par ETP	en %	en %	
Transports terrestres	3,7	46,1	179,9	19,1	18,8	6,6
Transports par eau	85,0	8,3	373,9	132,0	24,8	6,3
Transports aériens	86,5	31,0	189,6	15,7	12,7	8,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	18,8	38,9	802,8	41,9	44,8	5,6
Activités de poste et de courrier	1,9	79,5	44,0	4,5	7,4	7,3
<b>Ensemble des transports et entreposage</b>	<b>24,0</b>	<b>41,3</b>	<b>306,5</b>	<b>26,5</b>	<b>25,7</b>	<b>6,0</b>
<b>Ensemble des secteurs principalement marchands<sup>1</sup></b>	<b>17,2</b>	<b>27,5</b>	<b>196,4</b>	<b>18,2</b>	<b>27,0<sup>2</sup></b>	<b>8,0</b>

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, É sane.

## 2. Dispersion des taux de marge en 2014 et 2015

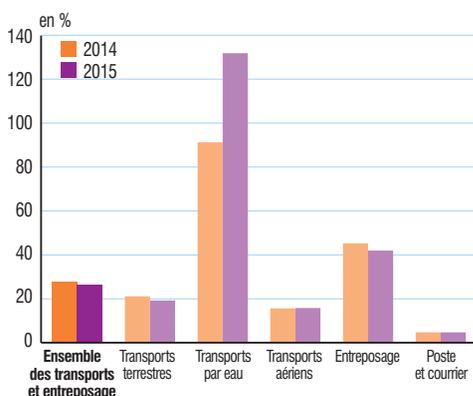


Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, hors sièges sociaux.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge supérieur à 9,8 % en 2015.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

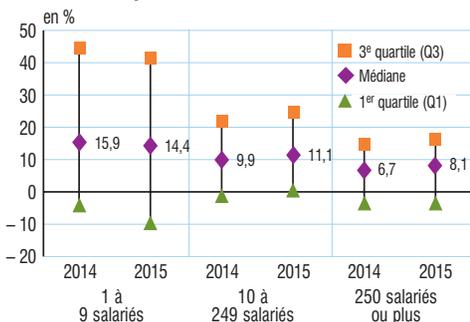
## 3. Taux d'investissement en 2014 et 2015



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, É sane.

## 4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2014 et 2015



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, hors sièges sociaux.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 11,1 % en 2015.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 5. Personnes en emploi dans les transports et entreposage en 2016

	Part de femmes	Part d'actifs		Part de non-salariés
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus	
Transports terrestres	17,1	13,7	32,0	9,5
Transports par eau	38,0	16,2	18,9	1,9
Transports aériens	32,2	6,7	37,1	0,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	31,6	20,4	24,3	2,1
Activités de poste et de courrier	47,8	13,4	42,1	0,3
<b>Ensemble des transports et entreposage</b>	<b>26,4</b>	<b>14,7</b>	<b>32,2</b>	<b>5,8</b>
<b>Ensemble des secteurs principalement marchands<sup>1</sup></b>	<b>36,7</b>	<b>20,6</b>	<b>26,9</b>	<b>13,5</b>

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, enquête Emploi.